



Résiliation de bail impossible de joindre le propriétaire

Par **germaine37**, le **07/02/2011** à **14:40**

bonjour,

L'ami de ma fille a adressé une lettre recommandée avec AR fin novembre pour résilier la location de son appartement le 1er mars 2011. Depuis l'envoi de cette lettre il est impossible de joindre le propriétaire par téléphone car il tombe automatiquement sur un répondeur et il ne répond pas aux messages qui lui sont laissés. Le loyer est payé tous les mois par chèque bancaire qui est bien débité. De plus nous ne comprenons pas ce silence puisqu'en milieu de l'année dernière il y a eu un problème avec le chauffe eau et il s'est déplacé tout de suite pour le changer. Il n'habite pas le même département.

Je vous écris pour savoir comment faire pour l'état des lieux et la remise des clefs puisqu'on ne peut pas l'avoir au téléphone pour fixer la date du rendez vous ?

S'il faut prendre un huissier pour établir l'état des lieux, qui doit payer ?

Je vous remercie par d'avance pour vos conseils.